Déplacements du Nord Bassin: la concertation privilégie deux projets d'aménagement

Le Département présente le bilan de la concertation lancée le 15 mai dernier sur les déplacements du Nord Bassin. 3 scénarios étaient présentés au public, schématisant les potentiels déploiements de transports en commun, pistes cyclable, voies de contournement.

Les collectivités visent une réduction significative de la part de la voiture, notamment une diminution de moitié du trafic sur la RD3 en 2030, au profit des transports collectifs, des piétons et du vélo.

Ainsi, elles confirment l'orientation forte préconisée dans le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin (PDDNB) et confortée par la très grande majorité des participants. Il s'agit de proposer une évolution de la mobilité qui favorise les modes alternatifs à la voiture, au premier rang desquels figurent les transports en commun et les mobilités douces. Ces orientations se retrouveront dans le futur plan climat air énergie territorial (PCAET) porté sur l'ensemble du bassin d'Arcachon et du Val de Leyre.

Parmi les scénarios proposés, La concertation a confirmé l'intérêt des scénarios 2 et 3 dans leur capacité à favoriser les transports collectifs, apaiser la circulation sur la RD 3, développer la vie locale et les modes actifs (vélos, piétons) dans les centre-bourgs.

Dès l'année 2019, plusieurs ateliers de travail avec des acteurs du territoire seront organisés pour poursuivre la concertation sur ce projet de mobilités.

1 000 personnes ont pris part à la concertation.

Retrouvez les scénarios proposés en vidéo ci-dessus